



AVIS D'APPEL A D'OFFRE pour la « Réalisation du plan d'actions du programme national GIRE Gêba »

Projet : Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)

Date de Publication : 23 Mars 2021

Date de Clôture : 30 Avril 2021

I.CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les changements climatiques (baisse des précipitations, évapotranspiration élevée), la croissance démographique et les politiques/options de développement impactent la disponibilité et la qualité des ressources naturelles et en eau. Ainsi, la gouvernance des ressources en eau devient de facto un enjeu local, national et régional de durabilité et requiert davantage des actions concertées, synchrones et harmonisées. Fort de ce constat, l'UICN, après avoir tiré des leçons positives des expériences antérieures (PAGE, PAGEV, PREM) dans la gouvernance des ressources en eau, a mis en place avec l'appui de ses partenaires comme l'ASDI, le projet « Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE) ».

Le PREE vise fondamentalement le *“renforcement de la résilience des écosystèmes naturels et des communautés locales dans les bassins fluviaux et lacustres d'Afrique occidentale et centrale”*. Spécifiquement, le projet s'attélera à *“renforcer la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et la résilience des communautés et des écosystèmes afin de prévenir et de gérer les conflits d'usage des ressources naturelles dans les bassins du Niger, de la Volta, du Mono, du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon”*.

La Guinée Bissau **hydrologique**, indissociable du massif du Fouta Djallon d'où naissent deux de ses plus importantes sources (bassins hydrographiques) d'eau douce à savoir le Corubal et le Gêba, est intégrée dans le projet et logée dans le résultat 2 *« Les cadres opérationnels et institutionnels ainsi que les instruments juridiques d'opérationnalisation de la gestion intégrée des ressources en eau, l'environnement et le changement climatique sont adoptés et appliqués par les pays et les organismes de bassin »*. L'intégration de la Guinée Bissau dans le projet facilitera la mise à jour de l'ensemble des politiques de gestion des ressources en eau du Corubal et du Gêba et l'élaboration de plans de gestion des ressources en eau et de plans d'actions. En effet, les données existantes ou du moins les études réalisées dans ces deux bassins hydrographiques sont soit anciennes, soit intégrées dans une perspective beaucoup plus générale incluant d'autres bassins hydrographiques comme le fleuve Gambie.

L'importance du projet PREE pour la Guinée Bissau réside dans le fait qu'il va permettre à la Guinée Bissau de définir des mécanismes de gouvernance dédiés exclusivement à l'espace national même si des synergies et complémentarités régionales sont indispensables. Ainsi, les présents termes de référence sont élaborés pour recruter un expert en GIRE afin d'appuyer la Guinée Bissau dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action et du programme national GIRE pour le Gêba et permettre ainsi à la Guinée Bissau de contribuer à l'objectif régional de mise en place de cadres opérationnels et institutionnels ainsi que les instruments juridiques d'opérationnalisation de la gestion intégrée des ressources en eau.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de cette mission est de réaliser un plan d'actions et un programme national GIRE du fleuve Gêba en vue d'orienter la mise en œuvre d'actions concrètes et concertées de gouvernance des ressources en eau du Gêba.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Etablir un cadre stratégique de planification pour le développement durable (énergie, mine, industrie, agriculture, pêche, silviculture, aquaculture, agroforesterie, approvisionnement en eau etc.) et un programme d'aménagement et de mise en valeur cohérent pour une gestion intégrée et concertée des ressources en eau et des écosystèmes du Gêba ;
- Définir les axes stratégiques de la politique d'aménagement et de gestion des eaux du Gêba ;
- Proposer un programme avec des plans d'actions de développement multisectoriel intégré de court, moyen et de long terme du Gêba ;
- Préciser les mesures d'accompagnement à mettre en place et les modalités de mise en œuvre ;
- Décrire et analyser les potentialités (ressources végétales, fauniques et halieutiques) au niveau des galeries en matière de biodiversité ;
- Décrire l'environnement humain, les dynamiques sociales et leurs interactions avec les ressources naturelles existantes dans ces écosystèmes (pressions anthropiques exercées sur la galerie forestière : connus et potentiels) ;
- Analyser les problématiques majeures, notamment les facteurs favorables et défavorables à la gestion rationnelle des ressources en eau et des ressources naturelles du Gêba ;
- Proposer de normes et règles qui doivent régir l'utilisation des ressources en eau du Gêba ;
- Formuler des recommandations permettant une mise en œuvre efficace et une bonne gestion des plans d'actions et du programme national GIRE pour le Gêba.

III. LIVRABLES ATTENDUS

Au terme de la mission il est attendu du consultant

- Un plan d'action et un programme GIRE pour le Gêba décrivant explicitement les éléments suivants :
 - Un cadre stratégique de planification de la mise en valeur du Gêba ;
 - Un programme d'aménagement et de mise en valeur cohérent pour une gestion intégrée et concertée des ressources en eau et des écosystèmes du Gêba ;
 - Des plans d'actions de développement multisectoriel
 - Un programme de suivi et d'évaluation des mesures de gestion durable des ressources naturelles et en eau du Gêba ;
 - Une analyse des potentialités (ressources végétales, fauniques et halieutiques) du bassin versant ;
 - Une analyse de la dynamique humaine et de ses interactions avec les ressources naturelles et en eau du Gêba ;
 - Une Analyse des barrières et piliers de la gestion durable des ressources en eau et des ressources naturelles du Gêba ;
- Une proposition de normes et règles d'utilisation des ressources en eau du Gêba ;
- Une formulation de recommandations permettant une mise en œuvre efficace et une bonne gestion des plans d'actions et du programme national GIRE pour le Gêba.

IV. DUREE DE LA MISSION

La mission aura une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

V. PROFIL REQUIS

- Avoir un bac +5 minimum (Diplôme d'ingénieur, Master ou équivalent) en gestion de ressources naturelles et en eau, hydrologie, ou équivalent ;
- Bénéficier d'une solide expérience dans l'un des domaines suivants : GIRE, Gestion et planification des ressources en eau, Gouvernance et gestion de bassins hydrographiques nationaux ou transnationaux, développement rural, développement durable, environnement et biodiversité, intégration régionale, organismes de bassins, et/ou autres domaines similaires ;
- Avoir au moins 7 ans d'expérience professionnelle dans l'un ou les domaines suscités ;
- Avoir au minimum 3 références de missions d'élaboration de plans d'actions, de gestion et planification des ressources en eau, d'élaboration de GIRE, de gestion intégrée des ressources naturelles et en eau ;
- Avoir une connaissance approfondie la situation institutionnelle de gestion des ressources naturelles et en eau, de l'environnement et de la biodiversité, des acteurs en présence de la Guinée Bissau ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction et de synthèse (aptitude à rédiger et à présenter des documents de qualité) ;
- Avoir une maîtrise du français, du portugais écrit et parlé.
- Une expérience d'élaboration de plan de gestion et programme GIRE dans l'un des bassins hydrographiques de la Guinée Bissau est un atout

VI. CONTENU DE L'OFFRE ET METHODOLOGIE DE SELECTION DES CONSULTANTS :

Le consultant sera recruté sur la base de l'offre la mieux-disant en fonction des dossiers technique et financier suivants :

- a) Offre technique : elle comprendra les documents suivants :
- Une note méthodologique sur l'approche à adopter pour mettre en œuvre cette mission ne dépassant pas 5 pages ;
 - Un CV mis à jour signé par le(a) consultant(e), adapté à la présente mission comportant les expériences/références dans le domaine pertinent à ladite mission ;
 - Le chronogramme d'exécution de la mission.
- b) L'offre financière : elle doit être détaillée selon le tableau suivant :

Détail	Unité	Quantité	PU HT	PT HT
1. Coût journalier du consultant				
2. Frais annexes à détailler :				
2.1 Frais de déplacement				
2.2 Autres à préciser (si applicable)				
Total : en Hors Taxe				

VII. ÉVALUATION DE L'OFFRE :

Les offres seront évaluées selon la base suivante : 70% score technique ; 30% score financier

L'évaluation de l'offre technique se fera comme suit :

Critères	Points
Niveau minimum de bac+5 (ingénieur ou équivalent) en Hydrologie, gestion de ressources naturelles et eau, ou équivalent.	15
Expérience dans les domaines d'élaboration de plan d'action et de programme de gestion des ressources en eau, de gouvernance des ressources hydrographiques partagées ou domaines similaires ; <ul style="list-style-type: none"> • De 5 à 10 années : 15 pts • Plus que 10 années : 20pts 	20
Références similaires : Avoir au minimum 3 références de missions d'élaboration de plans d'actions et de programme GIRE dont une au moins en Guinée Bissau ; <ul style="list-style-type: none"> • De 3 à 5 références : 15 pts • De 6 à 10 références : 20 pts • Plus que 10 références : 25 pts . 	30
Note méthodologique – <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension : 10 – • Détail de l'approche en concordance avec le planning 15 	25

Une expérience d'élaboration de plans d'actions et de programme GIRE avec le gouvernement de la Guinée Bissau : 5 points	10
Connaissance du cadre institutionnel et de gouvernance des ressources en eau de la Guinée Bissau : 5 Points	
Total	100

NB : Les offres techniques ayant obtenu un score moins de 70 points /100 seront rejetées sans passer au dépouillement financier.

VIII. SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Les propositions devront être transmises en format électronique aux adresses ci-après : JeanLouis.SANKA@iucn.org ; Ludovic.Tapsoba@iucn.org ;_avec pour objet : « **Consultance pour la réalisation du plan d'actions et du programme national GIRE Gêba**».

Le nom de la personne détenant les mots de passe, ses coordonnées téléphoniques, skype et adresse email doivent être mentionnés dans l'email d'envoi. Le responsable pays de la Guinée Bissau Jean Louis SANKA, contactera cette personne pour avoir les mots de passe lorsque la commission d'évaluation va ouvrir les dossiers. Les soumissionnaires ne doivent pas accepter des demandes de mots de passe provenant d'autres personnes.

La date limite de l'envoi des offres est fixée au 30 AVRIL 2021.